



# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 49 - Novembre 2018

## Cadre de Vie Un chantier de 12 logements démontre... p 4-5





## ■ Horaires de la mairie.



Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

## ■ Permanence de l'Espace Info Énergie.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux

d'amélioration de votre habitat, M<sup>me</sup> Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le **lundi 26 novembre 2018 de 14h à 17h en mairie.**

## ■ Permanences du Secours Populaire.



Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les **vendredis 9** pour la vente de chèquiers et **23 novembre** pour le libre service à la Maison de la

Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.  
Contact : M<sup>me</sup> Isabelle Libert.  
☎ 06.09.43.82.82.

## ■ Restaurants du Cœur.



La nouvelle campagne 2018-2019 démarre le **jeudi 29 novembre** dans les nouveaux bâtiments situés

À côté des ateliers municipaux - 39 rue Henri Barbusse.

## ■ Le Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire.

☎ 03.27.81.21.89.



## ■ Accueils de Loisirs Sans Hébergement : Appel à candidature

Pour les ALSH de Février, Pâques et Juillet, la ville recrute des animateurs(rices) diplômé(e)s et stagiaires. Merci de bien vouloir déposer votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 15 décembre 2018 au service Enfance-Jeunesse « L'Île aux Enfants » - rue Camélinat à Avesnes-les-Aubert.



## ■ Recensement militaire

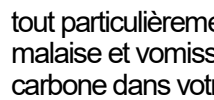
Les jeunes filles et jeunes garçons doivent se présenter, dans le mois de leurs 16 ans, au guichet n°1 de la mairie munis du livret de famille afin de se faire délivrer l'attestation de recensement militaire (obligatoire pour les inscriptions au code de la route, concours, examens...).



## ■ Monoxyde de carbone : attention danger

Comme chaque année, nous tenons à vous informer des dangers du monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui provient du mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion. Il est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.



Quelques gestes peuvent prévenir et éviter les intoxications qui peuvent être mortelles : avant l'hiver, faire systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations. Veiller à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage... Maux de tête, nausées, malaise et vomissements peuvent être le signe de la présence du monoxyde de carbone dans votre logement.



## ■ Appel à la vigilance

La gendarmerie nationale attire votre attention sur les faux vendeurs de calendriers.

Comme à chaque fin d'année, de nombreuses professions démarchent les particuliers pour leur vendre le calendrier de l'année suivante.

Si la pratique est courante, il faut pourtant se méfier. En effet, certains malfaiteurs se glissent parmi les honnêtes vendeurs.

Restez vigilant et demandez systématiquement un justificatif de passage en mairie.

## Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert  
Directeur de publication :  
M. Alexandre Basquin  
Photos, Conception, Rédaction :  
Service Communication  
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert  
Impression : Imprimerie Le Lièvre  
16 Avenue de Saint-Amand  
59300 VALENCIENNES  
Diffusion : 1800 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISSN 2492-4326

## Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11  
Services Techniques : 03.27.78.39.44  
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17  
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04  
Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistantes Maternelles : 07.86.56.26.25  
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50  
Mission Locale : 03.27.70.86.59  
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17  
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30  
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537  
Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Pour recevoir la newsletter municipale.  
Abonnez-vous en mairie  
ou sur le site  
www.avesnes-les-aubert.fr



## Quand la Ville n'augmente pas les taux d'imposition

L'arrivée de l'automne sonne le moment pour les habitants de s'acquitter de leur taxe foncière et de leur taxe d'habitation. C'est dans ce cadre que nous vous proposons un décryptage de ces avis d'imposition. À noter que cette année encore, les taux communaux de fiscalité directe n'ont pas augmenté.

### La base

Elle est fixée par l'État à partir de la valeur locative cadastrale du logement. Cette valeur locative est déterminée en fonction de la surface du bien et de ses annexes (cave, garage, jardin...). Sont ensuite appliqués des correctifs pour tenir compte de son standing et de sa situation (proximité des écoles, des commerces...). L'évolution suit plus ou moins l'inflation.

TE D'HABITATION 2018	Commune	Syndicat de communes	Intercommunale	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Value brute	980	980	980	980	980
Value moyenne	1710	1710	1710	1710	1710
Corrélatif à la base			286		
Personne(s) à charge					
Personne rang 1 ou 2	10 %		10 %		
1 personne(s)	171	171	307	171	171
Personne rang 3 ou -	15 %		15 %		
Personne(s)					171
Total à la base					
Personne handicapée					
Taxe d'imposition	818	818	306	818	818
2018	14,2 %	1,32 %	9,57 %	0,511 %	0,4 %
2017	115	11	38	4	3

Exemple de feuille de la taxe d'habitation 2018

### Les taux

La base est multipliée par le taux d'imposition voté par les collectivités auxquelles le logement est rattaché. Il est bon de savoir que la ville n'est pas la seule à décider des évolutions des taux des impôts locaux. À la lecture de vos feuilles, vous pouvez constater qu'il y a plusieurs colonnes.

#### La ville



##### Ce qu'elle décide :

Les taux d'imposition sur la taxe d'habitation, sur la taxe foncière sur le bâti et sur une partie de la taxe foncière sur le non-bâti.

**Cette année encore les taux communaux restent inchangés.**

Les taux sont de :

- 14,20% pour la taxe d'habitation,
- 26,47% pour le foncier bâti,
- 62,20% pour le foncier non bâti.

#### La 4C



##### Ce qu'elle décide :

Le taux d'imposition sur une partie des quatre taxes locales. Les taux 2018 :

- Taxe d'habitation : 9.57% (égal à 2017),
- Taxe sur le foncier bâti\* : 7.00% (5,64% en 2017),
- Taxe sur le foncier non bâti : 12.62 % (égal à 2017),
- Cotisation foncière des entreprises : 28.70 % (égal à 2017).

\*À noter que les délégués Avesnois se sont abstenus sur l'augmentation du taux de la taxe foncière 2018.

#### Le département du Nord



##### Ce qu'il décide :

Les taux d'imposition sur une partie de la taxe foncière sur le bâti. Le taux a diminué, passant de 21,45% en 2017 à 19,29% en 2018.

### Les taxes supplémentaires

► **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :** Prélevée par la 4C, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est une taxe permettant de financer ce service. Son taux est de 16,61%.

► **La taxe relative à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) :** Instaurée par l'article 1530 bis du Code général des impôts et prélevée par la 4C, la taxe GEMAPI est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

► **La taxe spéciale d'équipement :** Elle est destinée au financement des interventions foncières des établissements publics fonciers d'état.

► **La contribution à l'audiovisuel public :** Il s'agit de la nouvelle appellation de la redevance audiovisuelle. Vous devez la payer si vous êtes imposable à la taxe d'habitation et si vous détenez un téléviseur ou un dispositif de réception assimilé permettant la réception de la télévision.

### Exonérations et dégrèvements

**Réforme de la Taxe d'Habitation :** Les contribuables qui ne dépassent pas les plafonds de revenus indiqués dans la loi de finances 2018 bénéficient :

- ⇒ d'une première baisse de 30 % de leur taxe d'habitation 2018 ;
- ⇒ d'une seconde baisse de 65 % de leur taxe d'habitation 2019 ;
- ⇒ d'une exonération totale de taxe d'habitation 2020.

Également, des exonération et dégrèvements peuvent être accordés sous certaines conditions et sont appliqués automatiquement.

► Le Centre des Finances Publiques d'Avesnes-les-Aubert est votre 1<sup>er</sup> interlocuteur en matière d'accueil fiscal de proximité. Il est à la disposition de tous les usagers pour toute précision complémentaire ou situation particulière.

27 Place de l'Eglise ☎ 03.27.37.14.62 www.impots.gouv.fr



## Un chantier de 12 logements démarre

Le 4 octobre dernier, après plusieurs années d'échanges et de démarches administratives et juridiques, a eu lieu la pose de la première pierre de la construction de 12 logements par le bailleur Promocil à l'emplacement de l'ancienne ferme Delalande située rue Paul Vaillant-Couturier. Les travaux dureront plusieurs mois.



La pose de la première pierre a eu lieu en présence notamment de M. Thierry Hégay, Sous-Préfet de Cambrai, M. Guy Bricout, Conseiller Départemental, M. Patrick Chopin, Directeur Général Délégué de Promocil et les élus municipaux. Devant une assemblée composée de nombreux Avesnois et notamment de riverains, les intervenants ont évoqué la genèse de ce projet, l'amélioration du cadre de vie qui en découlera, et surtout la réponse concrète aux demandes fortes des habitants en matière de logements.



© Groupe SAI - Tous droits réservés



## Côté distribution

Il y aura **5 maisons de type 2** (de type béguinage) en plain-pied de 49 m<sup>2</sup> comprenant : une salle de bain avec wc, une chambre, un large séjour et une cuisine.

**4 maisons de type 3** de 82 m<sup>2</sup> et **3 de type 4** d'une surface de 90 m<sup>2</sup> viendront compléter cet ensemble immobilier. Elles proposent une cuisine semi-ouverte sur le séjour au rez-de-chaussée, le coin nuit et la salle de bain sont aménagés à l'étage. Les locataires disposeront de 2 chambres pour les T3 et de 3 chambres pour les T4, dont les surfaces varient de 9 à 12,5 m<sup>2</sup>.



© Groupe SAJ - Tous droits réservés

L'écologie et l'économie d'énergie seront favorisées grâce à des équipements assurant d'excellentes performances énergétiques (chaudières gaz à condensation, ballons d'eau chaude thermodynamiques ou encore ventilations mécaniques hydro-réglables).

## La ferme Delalande, son histoire...



► Cette construction se situe à l'emplacement de l'ancienne ferme Delalande située dans la rue Paul Vaillant-Couturier.

« À l'origine cette ferme appartenait à ma famille, les Bailleux-Couvez qui avait deux filles, Berthe et Germaine.

Ma mère, Germaine se maria avec Henri Delalande, originaire de Clary. Ils reprirent la ferme.

Je précise qu'en 1940, l'activité était répandue puisqu'Avesnes-les-Aubert comptait trente-et-une fermes alors qu'aujourd'hui il n'en reste que quelques-unes.

Puis mon frère, Roger reprit la ferme à son tour. Après son décès en 2004, ses enfants vendirent le bien à la commune en 2005.

Il s'agissait d'une opportunité pour la commune car ce grand terrain relie la rue Paul Vaillant-Couturier à la résidence Fleurie. Il n'y a pas d'autre accès dans cette enclave. »

Nous remercions très chaleureusement M. André Delalande qui a bien voulu nous détailler le passé de ce bâtiment.







Les travaux de réfection de la sacristie et de la tourelle sont terminés.



Le 5 octobre dernier, les jeunes avesnois qui avaient participé à la colonie de vacances de juillet en Ardèche ont présenté à leurs parents et aux élus, une vidéo de leurs vacances. Retrouvez leur vidéo sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr).



Les enfants de l'accueil périscolaire avaient confectionné un arbre de la paix à l'occasion de la Journée internationale de la Paix en septembre dernier. Les enfants souhaitaient offrir cet



arbre à M. le Maire. Ils ont donc été accueillis en mairie le 17 octobre dernier. Très touché, Alexandre Basquin leur a expliqué que, symboliquement, cet arbre de la paix allait prendre place dans son bureau tout à côté du buste de Jean Jaurès.



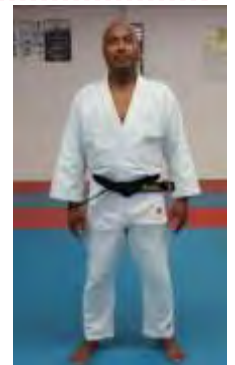
Le 10 octobre dernier, une cérémonie de bienvenue en l'honneur de Monsieur l'Abbé André Veys a été organisée en mairie.



La 4<sup>ème</sup> bourse aux jouets, aux vêtements et aux livres de l'Amicale du Personnel Communal Actif du 13 octobre dernier à la salle des fêtes.



Le 17 octobre dernier, c'est avec sa rock'n roll attitude que l'Abbé Sébastien Fabre, ou plus communément appelé « Père Seb », qui a sorti un livre intitulé « Prêtre, une vie de dingue ! », est venu à la rencontre des lecteurs à la bibliothèque municipale. Retrouvez le reportage vidéo sur le site [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr). Son livre « Prêtre, une vie de dingue » est disponible à la bibliothèque.



**1<sup>ère</sup> ceinture noire du Judo Club Avesnois**  
Patrick Andria a obtenu la ceinture noire de judo le dimanche 14 octobre dernier. Félicitations !

Les godillots ont organisé une marche avec les résidents du Bois d'Avesnes à l'occasion de la semaine bleue.



**Ils embellissent notre ville**  
Réunis en mairie le 13 octobre, la municipalité a exprimé ses plus vifs remerciements aux participants du concours des maisons fleuries 2018. Il est ouvert chaque année aux habitants de notre commune.

À travers leur passion et leur engagement, les participants égayent et embellissent notre commune. La remise des prix fut un beau moment de convivialité et de sympathie.

Nous remercions très sincèrement et très chaleureusement tous les participants : FLAVIGNY Catherine, VANDAMME Véronique, POTEL Annie, SOUFFLET Magali, LEDUCQ Marie-Jeanne, HENAFF Anne-Marie, LESAMBER Eline, PLOUCHARD Marie-France, BECART Marie-France, GOANNIS Ludvine, PAMART Marie-Thérèse, SOREAU Bénédicte, MANET Marie-Paule, BAILLIEUX Yvonne, BLONDIAUX Claudette, LABADIE Audrey, DELCAMBRE Maryse, PAVOT Marie-Claude, NOIRMAIN Coralie, SORRIAUX Yvonne, PAMART Virginie, MOURICE Nadine.



## Le programme des manifestations

La Municipalité, le collège Paul Langevin et l'association « Arts et Culture, Loisirs pour Tous ! » vous proposent plusieurs manifestations organisées dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale.

### Cérémonie commémorative

#### ● Armistice de la Première Guerre mondiale

Le collège Paul Langevin sera le point de départ du défilé municipal. Les élèves accueilleront les participants par des chants.

**Le dimanche 11 novembre 2018, rendez-vous à 8h30 pour le défilé - Collège Paul Langevin.**

#### ● Les cloches « à toute volée »

Déclenchement des cloches de l'église à 11 heures, pendant 11 minutes. Il s'agit de commémorer ce moment où, le 11 novembre 1918, les cloches de toutes les communes du pays ont sonné « à toute volée » pour célébrer la fin de la guerre.

## Expositions



#### ● L'Industrie en Guerre

Proposée par « Arts et Culture, Loisirs pour Tous ! », cette exposition a été conçue par PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers, avec le soutien du Conseil Général du Nord, du Conseil Général du Pas-de-Calais, de la région Nord-Pas de

Calais, de la Région des Musées et de la ville de Tourcoing.

**Du 7 au 22 novembre 2018 - de 10h à 17h -** Salle des fêtes, entrée libre (accueil réalisé par « Arts et Culture, Loisirs pour Tous ! »).



#### ● Regards croisés sur la Grande Guerre

Exposition conçue par les élèves du collège Paul Langevin. Vous pourrez y voir, entre autres, des dessins originaux de Maurice Le Poitevin, une infirmerie de campagne ou encore une tranchée reconstituée...

**Dimanche 11 novembre 2018 - de 9h à 13h -** Collège Paul Langevin, entrée libre.

## Représentations Théâtrales

1914-1918

#### Entre rire et larmes

Textes et chansons sur la Grande Guerre par les comédiens du Manteau d'Arlequin et les choristes du Groupe Arpège.

**Samedi 10 novembre 2018 20h -** Salle des fêtes, entrée libre.



#### ● Le Devoir Maison

Les élèves du Club Histoire du collège vous ont préparé un voyage dans le temps et dans l'histoire de nos communes lors de la Grande Guerre.

**Dimanche 18 Novembre 2018 17h -** Salle des fêtes.

Entrée adulte : 5 euros  
Moins de 14 ans : 2 euros.

## Et si on écrivait un poème ?

À l'occasion du Centenaire de la Première Guerre mondiale, la bibliothèque municipale organise un concours de poésie.

Le concours, gratuit, est ouvert à tous. La date limite des dépôts est fixée au 30 novembre au sein de la

bibliothèque municipale (aux horaires d'ouverture).

Les poèmes seront classés en 2 catégories : moins de 16 ans et plus de 16 ans et devront avoir pour unique thème : **la paix**.

Évidemment un seul poème sera accepté par participant et un jury

composé des bénévoles volontaires du dispositif « Lire et faire lire » aura la charge de les primer.

► Pour tout renseignement, contacter la bibliothèque (bâtiment Suzanne Lanoy - rue Camélinat) ☎03.27.82.29.10



## SOCIÉTÉ

### Réseaux sociaux : attention aux intox et autres fake news



Les réseaux sociaux peuvent être le lieu de formidables échanges ou de manifestations de solidarité et de générosité.



Toutefois, nul ne peut ignorer que ceux-ci peuvent également être pervertis.



Comme l'expose Olivier Ertzscheid, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Nantes, les réseaux sociaux sont « des outils conçus pour jouer sur le pulsionnel et non le

rationnel » (source : France Culture).

C'est à ce titre d'ailleurs, qu'un ancien cadre du réseau social Facebook, Chamath Palihapitiya, interdit ses enfants de l'utiliser estimant que « nous avons créé des outils qui déchirent le tissu social » (source : France tv info).

Il est révélateur en effet que les articles les plus commentés ou partagés tournent souvent autour de sujets de société qui font polémique ; des partages et des commentaires d'ailleurs qui se font souvent avec absence de rationalité et sans prendre le temps de l'analyse, pourtant si nécessaires.

Tout comme pour la rumeur, le risque étant que certains se mettent à croire ce qui, en réalité, n'existe pas.

L'utilisation des réseaux sociaux nous oblige donc – et notamment les plus jeunes d'entre nous – à toujours prendre de la hauteur et le recul nécessaire face aux événements qui y sont énoncés.

La vigilance est de mise.

## BELLE INITIATIVE

### Téléthon 2018

Cette année encore, « Dynamic projets » organisera les animations autour du Téléthon sur notre commune.

Parmi les manifestations organisées, une grande collecte de piles usagées et un concert hommage à Johnny Hallyday donné le vendredi 7 décembre à 20h à la Halle des Sports.

Si vous souhaitez les rejoindre pour participer à l'élaboration de ces manifestations, n'hésitez pas !

Facebook :  
dynamic projets Avesnes-les-Aubert ou  
téléthon Avesnes-les-Aubert



## NOS JOIES, NOS PEINES

### Ils ont vu le jour

**SIMON Kelyo**, né le 17/09/2018 de Patrick Simon & Mandy Ruffin, 10 rue de l'Epoêle.

**BAVAIS Bryan**, né le 26/09/2018 de Cédric Bavay & Nathalie Foucault, 5 rue Louise Michel.

**LÉTAUT Rose**, née le 03/10/2018 de Vincent Létaut & Adeline Lhomme, 114 ter rue Sadi Carnot.

### Ils nous ont quittés

**DUMONT Veuve LECOCQ** Eugénie, 98 ans, 92 rue du 8 Mai 1945.

**VISCHI Veuve RICHARD** Cécilia, 93 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

**DUBUS Épouse D'HALLUIN** Louise, 92 ans, 76 rue Roger Salengro.

## AGENDA

### Du 7 au 22 novembre



■ EXPOSITION « L'INDUSTRIE EN GUERRE ». Proposée par Arts et Culture, Loisirs pour Tous.

À la salle des fêtes de 10h à 17h. Entrée libre.

### Samedi 10 novembre



■ THÉÂTRE : 1914-1918 - ENTRE RIRE ET LARMES.

À la salle des fêtes à 20h. Entrée libre.

### Dimanche 11 novembre



■ COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA 1<sup>ÈRE</sup>

GUERRE MONDIALE. Rendez-vous au collège Paul Langevin à 8h30 pour le défilé.



■ EXPOSITION « REGARDS CROISÉS SUR LA GRANDE GUERRE ».

Exposition conçue par les élèves du collège Paul Langevin. Au collège Paul Langevin de 9h à 13h. Entrée libre.

### Samedi 17 novembre

■ SAINTE CÉCILE. Réception destinée aux associations musicales avesnoises et organisée par la Municipalité. À la salle des fêtes à 18h.

### Dimanche 18 novembre



■ THÉÂTRE : LE DEVOIR

MAISON. Pièce montée par le club histoire du collège Paul Langevin. À la salle des fêtes à 17h. Entrée adulte : 5 euros et moins de 14 ans : 2 euros.